

BRGM : RISQUES MAJEURS SUR LE PONT PROJETÉ A MARDIE

Le projet de pont sur la Loire du Conseil départemental du Loiret à Mardié présente des **risques d'effondrement futur et menace les captages d'eau potable**. C'est ce que révèle un rapport du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), l'organisme public de référence dans le domaine des risques du sol et du sous-sol.

Plusieurs acteurs, dont MARDIÉVAL et la Coordination "La Loire vivra", ont depuis de longues années averti sur la **localisation dangereuse de ce pont**, qui en plus de détruire un milieu naturel exceptionnel, est envisagé dans une zone où le lit du fleuve est connu pour être particulièrement fragile et instableⁱ.

Les conclusions du rapport BRGM **censé rester secret**ⁱⁱ, mais dont nous avons pris connaissance et que nous révélons, dépassent les craintes les plus fortes qui avaient pu être émises concernant les risques du projet, aussi bien pendant le chantier que par la suite, notamment lors de grandes crues du fleuve :

« Les principaux risques d'impact du projet sur la ressource aquifère portent sur les risques de **comblement de conduits karstiques**, susceptibles de réduire les écoulements d'eaux issus de la Loire vers la nappe, ainsi que sur la **qualité des eaux souterraines** (captages d'eau potable en aval). Par ailleurs, le contexte karstique se traduit par un **risque fort de mouvement de terrain**. Sur la durée de vie supposée de l'ouvrage, **la survenue d'un effondrement d'origine karstique sur l'emprise du projet est possible, voire probable**, en particulier en cas de crue de la Loire.

Un tel événement remettrait en cause non seulement la sécurité des biens et des personnes, mais aussi l'usage de l'infrastructure prévue. » (Rapport BRGM, p. 3 - Synthèse opérationnelle)

Le rapport révèle par ailleurs que l'autorisation donnée par l'arrêté du préfet du Loiret au Conseil départemental pour réaliser les travaux du pont et des ouvrages hydrauliques, concernant la déviation, n'était fondée que sur **des investigations et des études incomplètes, peu fiables et imprécises**, notamment en ce qui concerne l'alimentation du Loiret :

« Les reconnaissances par forages n'ont pas donné lieu à des relevés sur les profondeurs des venues d'eau, ni sur les débits. (...) **Les investigations réalisées** essentiellement en 2004 et 2006 et présentées dans les documents consultés **n'apportent pas de précisions sur les écoulements souterrains**. » (Rapport BRGM, pp. 59-63)

« **L'effondrement du grand viaduc routier de Gênes a montré récemment que des défaillances dans la chaîne de conception et de réalisation d'un ouvrage aussi critique pouvaient provoquer des catastrophes mortelles. En l'occurrence, il paraît totalement impensable que le CD45 expose ses "administrés" à des risques aussi clairement établis. Le secret imposé sur ce rapport, qui ne devait pas être rendu public avant trois ans, est particulièrement choquant vu ses implications pour la sécurité des personnes dès l'étape de sa construction, et plus encore à long terme** », a déclaré Jean-Marie Salomon, président de MARDIÉVAL.

En conséquence, MARDIEVAL et FNE Centre-Val de Loire ont déposé au Tribunal administratif d'Orléans **un recours demandant l'annulation de l'arrêté préfectoral accordé au titre de la "Loi sur l'eau"** : celui-ci, qui est censé assurer toutes les précautions légales, notamment en matière de sécurité, est défaillant en de nombreux points déterminants, **à la fois sur la forme et sur le fond.**

ⁱ Dans ce secteur de la Loire, le fleuve circule au-dessus de bancs de calcaire d'épaisseurs irrégulières. Sous la pression d'accumulations de sable déplacé par les crues ou par l'effet des érosions souterraines, ce substrat peut s'effondrer brusquement, ouvrant des gouffres que l'on nomme également "bîmes" ou "fontis". Ceux-ci aspirent l'eau dans les profondeurs où s'est créé un réseau de courants souterrains évolutifs, lesquels serpentent sous le fleuve et s'en éloignent jusqu'aux sources du Loiret.

ⁱⁱ C'est Hugues Saury, qui avait déjà alerté son prédécesseur Éric Doligé de ses inquiétudes sur les répercussions pour la rivière qui donne son nom au département, qui a demandé au BRGM ce rapport de "Synthèse des études géotechniques" concernant le projet. Ce rapport a été livré au CD45 dans sa version finale en septembre 2017 et a été, ensuite, tenu secret.

Correspondant : Jean-Marie Salomon 06 08 70 67 37



association MARDIEVAL

Membre de la Fédération FNE Centre-Val De Loire



Siège social : Mairie de Mardié - 105 rue Maurice Robillard 45430 MARDIE

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr

Blog naturaliste Loire & biodiversité : <http://www.loire-et-biodiversite.com/>

BalbuCam : <http://www.balbucom.fr>

Facebook « La Loire vivra » : www.facebook.com/La-Loire-vivra-947381875342826/?fref=ts

Dans le cadre de la

